



Commune Evolène

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 17 décembre 2025 à 20h00

À la salle de cinéma

L'ordre du jour est le suivant:

1. Budget 2026

- 1.1 Présentation du plan financier 2026-2029
- 1.2 Présentation du budget 2026 et des communications fiscales
- 1.3 Décisions :
 - Décision concernant les communications fiscales
 - Décision concernant le budget 2026

2. Soutien aux remontées mécaniques

- 2.1 Demande de soutien supplémentaire pour Télé-Evolène pour 2025
 - Présentation de la situation par la société Télé-Evolène
 - Proposition d'octroi d'une subvention supplémentaire de 300'000 francs pour l'exercice 2025
- 2.2 Demande de soutien pour l'année 2026
- 2.3 Décisions

3. Divers

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, le budget peut être consulté, au greffe communal, dès ce jour jusqu'au 17 décembre 2025 durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 25 novembre 2025

Administration communale
d'Evolène

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Dany Gaspoz